



2024/216

Nomenclature: 1.1.10

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : 23FS05 – Attribution d'un marché de service – LOCATION LONGUE DURÉE D'UN FOURGON ISOTHERME AMÉNAGÉ SANS CHAUFFEUR

Le Maire de TARNOS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pour la partie législative et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juin 2020 précisant les délégations de compétence accordées à Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 précité.

Vu le code de la commande publique, notamment les articles L2122-1 et R2122-8 concernant les marchés publics passés sans publicité ni mise en concurrence,

Vu la nécessité de passer un marché accord cadre à bons de commandes pour la location longue durée d'un fourgon isotherme aménagé sans chauffeur,

Considérant l'analyse préalable des besoins, la consultation des entreprises le PETIT FORESTIER et FRAIKIN et l'analyse de leurs offres,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Abroge et remplace la décision n°2023/092.

Article 2 : de signer un marché de location longue durée d'un fourgon isotherme aménagé avec la société PETIT FORESTIER située 64 avenue du 1^{er} mai à Tarnos (40220), pour un montant annuel estimé à 9 960 € HT, soit 11 952 € TTC.

Le montant maximum de l'accord-cadre est de 40 000 € HT.

Le marché prend effet le 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 48 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2027.

L'ensemble des modalités d'exécution de la prestation figure dans le Document unique valant acte d'engagement et cahier des charges.

Article 3 : Précise que les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets de la Commune.

Article 4 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de PAU (Pyrénées Atlantiques) dans un délai de deux mois.

Article 5 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Monsieur le Sous-Préfet
- Monsieur le Directeur Général des Services
- à l'entreprise attributaire désignée ci-dessus

Fait à Tarnos, le 17 mai 2024

Publié sur le site de la Ville le 12/06/2024

Marc MABILLET,
Le Maire

